



NOTE SUR L'INCENDIE DU SAMEDI 7 JUILLET 2012 A L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE PRÉCILHON

- CODE DE L'ENVIRONNEMENT, article R.512-69, 2^{ème} alinéa -

I DECLARATION ET LOCALISATION DE L'INCIDENT – CONTEXTE GENERAL

L'incident a eu lieu :

à ***Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
Route de Lasseube
64 400 Précilhon***

Le départ d'incendie (flammes) a été détecté par les caméras thermographiques :

le ***samedi 07 juillet 2012***

vers ***17h00***

au niveau de l'alvéole en exploitation (n°1) du casier Talweg, voir annexe 1.

√ Evènements

Des flammes ont été détectées vers 17h00 par les caméras thermographiques.

Le central d'appel G.I.P. (société de surveillance) informé par un dépassement anormal du seuil de température prévient l'agent d'astreinte niveau 1 du S.M.T.D. d'un départ de feu.

Après un contrôle vidéo à distance de l'agent d'astreinte niveau 2, ce dernier confirme un départ de feu et appelle le SDIS.

A 17h40, 3 agents et le Directeur des services du SMTD ainsi que le SDIS 64 sont présents sur le lieu de l'incident.

Deux adjoints aux maires de Goès et de Précilhon ainsi que M. HONTAAS, Président de l'association des riverains, se rendent sur le site.

L'intervention rapide et organisée des agents du SMTD et des pompiers a permis d'éteindre l'incendie en 3 heures de temps. A 20h30, plus aucune flamme ne se dégageait du casier.

A 21h30, le SDIS termine leur intervention et quitte le site. Les agents du SMTD poursuivent le recouvrement de la zone sinistrée jusqu'à 23h00

√ Contexte général

Avant l'incident, le contexte général d'exploitation était normal : compactage normal, apport de déchets habituels (DIB et encombrants de déchetteries, ...). L'alvéole 1 était en phase de recouvrement avec des mâchefers pour préparer la pose de la couverture provisoire (prévue début août).

Les déchets apportés sont déchargés directement dans l'alvéole 1 et compactés par l'engin d'exploitation.

Dans l'alvéole 1 où les flammes ont été détectées, seule une benne de déchetterie a été poussée dans cette zone le vendredi après-midi vers 16h00. En effet, les déchets enfouis à l'endroit du départ de feu sont essentiellement des D.I.B. et des encombrants de déchetterie

reçus entre octobre 2011 et juillet 2012. Dans cette zone, il n'y a pas d'ordures ménagères qui auraient pu être enfouies lors des arrêts techniques de l'U.I.O.M. (le SMTD ne pratique plus l'enfouissement des ordures ménagères depuis 2008).

Il est important également de noter un vent fort à partir de 16h le jour de l'incident et une journée de forte chaleur (température maximale relevée 30°C).

II MOYENS MIS EN PLACE

Les pompiers ont utilisé un camion pompe et un camion citerne.

Durant toute l'intervention, deux agents du SMTD, conducteurs d'engins, ont utilisé le compacteur, la pelle et le tractopelle afin de permettre aux pompiers une intervention plus rapide et plus efficace. Les déchets dégagant des fumerolles ont été écartés de la géomembrane, arrosés par les pompiers et compactés par l'engin d'exploitation. Rapidement, les flammes ont été arrêtées.



Départ de l'incendie

Un recouvrement avec des mâchefers a été réalisé jusqu'à 23h00 afin d'isoler la zone de l'incident.

Les pompiers sont restés sur le site jusqu'à 21h30. Les agents du SMTD ont quittés le site vers 23 h00 après un dernier contrôle visuel de la zone où le départ de feu a eu lieu.

Durant la nuit et jusqu'au lundi matin, des passages fréquents des agents du SMTD et de la société de gardiennage ont été réalisés pour assurer un contrôle optimal du site.

L'incident n'a pas eu de conséquence sur l'exploitation qui a repris le lundi matin à l'heure habituelle.

III- CAUSES DE L'INCIDENT – EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT – MESURES PRISES

√ cause de l'incident

De par la localisation de l'incident et les conditions d'exploitation, les causes de cet incident pourraient être :

- un phénomène d'auto combustion créé par une entrée d'air spontanée,
- une réaction entre déchets / produits, accentué par le vent très fort,

Le visionnage de la caméra thermique et de la caméra de surveillance ne montre aucune cause externe.

√ effet sur l'environnement

La géomembrane a été détériorée en partie haute de l'alvéole 1. De par cette localisation, aucun lixiviat ne peut s'échapper du casier.

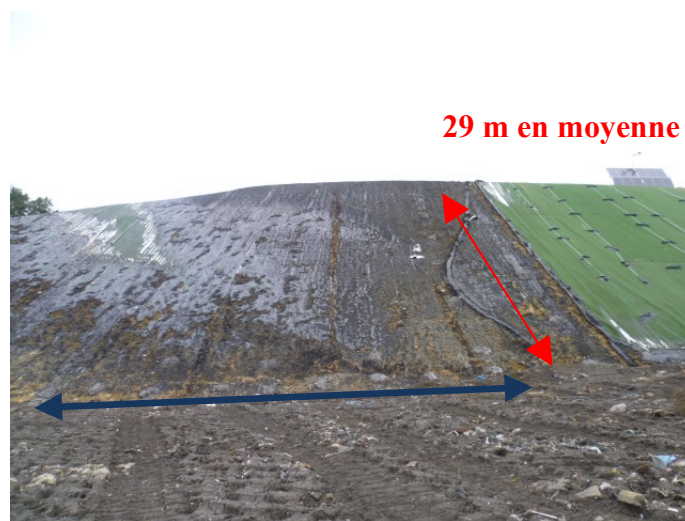
Le temps de l'incendie, un panache de fumée s'est dégagé.

IV ETENDUE DE L'INCENDIE - METHODE UTILISEE

La surface totale de stockage de déchets concernée par l'incident est de l'ordre de 800 m². L'incident a causé la détérioration du complexe d'étanchéité en partie supérieure sur un linéaire d'au maximum 43 m par 29 m (en moyenne) soit une surface de 1247 m². Cette étanchéité sera reprise par une entreprise extérieure spécialisée dans ce type d'intervention. Les tuyaux plein PEHD des 2 étages de biogaz ont été endommagés.

L'action conjointe des pompiers et des agents du SMTD a été la méthode utilisée pour maîtriser l'incendie.

Par mesure de précaution, les passages des agents d'astreinte et les passages de la société de gardiennage ont été renforcés jusqu'au lundi 09 juillet 2012.



V SUITE DONNEE – MESURES ENVISAGEES

Suite à cet incident, le SMTD :

- renforce la surveillance, et rappelle les consignes préventives aux sociétés extérieures intervenant sur le site,
- poursuit le contrôle des déchets entrants : caractérisation plus poussée des bennes entrantes.

ANNEXE 1

Alvéole 1 CASIER TALWEG

